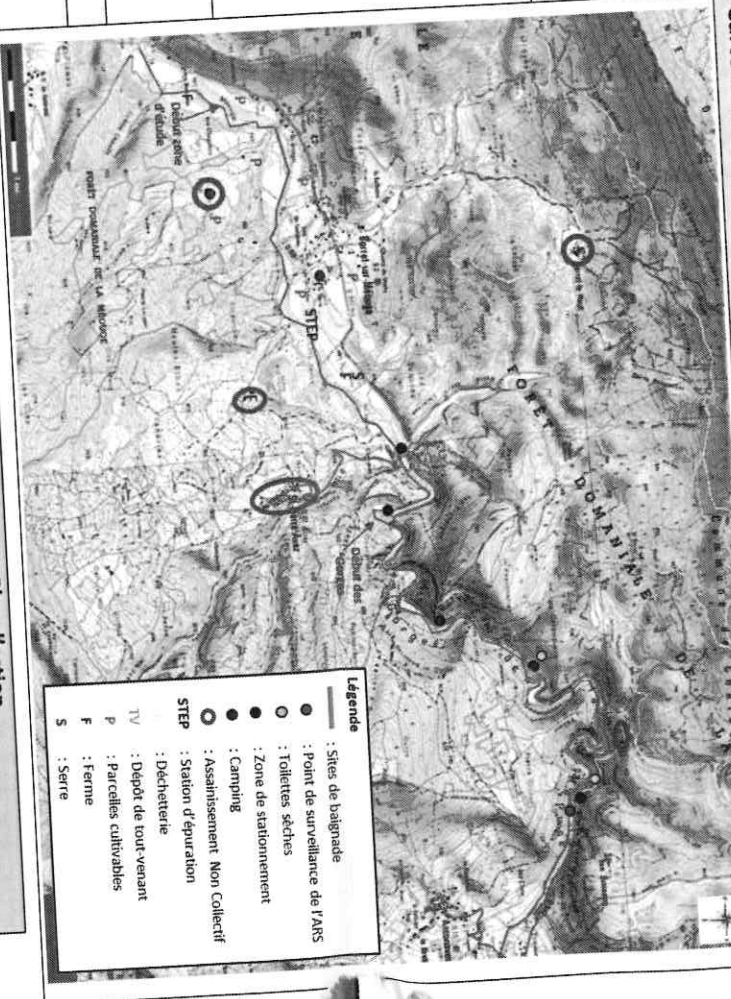


# FICHE SYNTHÈSE - PROFIL DE BAINNADE – GORGES DE LA MEOUGE

Date d'élaboration (ou de mise à jour) du profil : 27 Juin 2019

<b>Caractéristiques de la baignade</b>		<b>Schéma de la zone de baignade</b>	
Nom de la baignade :	Gorges de la Méouge		
Commune :	Val Buëch Méouge		
Département :	Hautes-Alpes		
Région :	Provence Alpes Côte d'Azur		
Personne responsable de l'eau de baignade :	Communauté de communes du Sisteronais-Buëch		
Période d'ouverture :	1 <sup>er</sup> Juillet au 31 Août		
Heures de surveillance (le cas échéant) :	/		
Fréquentation moyenne journalière pendant la saison balnéaire :		Non quantifiable	

**Carte de la zone d'étude**



**Historique de la qualité de l'eau de baignade**

Qualité de l'eau de baignade au cours des dernières années (au moins 4 années) :

Année	2015	2016	2017	2018
Classement	★ ★	★ ★	★ ★	★ ★

Classement selon la directive 2006/7/CE en vigueur depuis la saison 2013

- ★ ★ Excellent
- ★ Bon
- ★ Suffisant
- Non suivi

Insuffisant

Insuffisamment de prélèvements

Pas de classement en raison de changements ou classement pas encore possible

Liste des épisodes de pollutions au cours des dernières années (au moins 4 années) présentée par ordre chronologique décroissant :

Date	Type de pollution	Origine de la pollution	Interdiction de la baignade
22/08/18	E. Coli	Non connue	Non
27/08/18	Entérocoques intestinaux		

Diagnostic			Gestion préventive des pollutions		Plan d'action	
Principaux foyers de pollution	Impact	Distance de la zone de baignade	Indicateurs suivis et seuils d'alerte	Procédures (qui fait quoi)	Mesure de gestion préventive associée	Description des principales mesures de réduction des pollutions
Déjection d'animaux (sauvages et domestiques)	Pollution bactérienne	Immédiate	Comptage et analyses	Analyses	Animaux domestiques : vérifier que l'accès soit bien interdit	Fermeture de la baignade jusqu'à la fin de l'évènement et au retour de conformité des analyses
Assainissement collectif						
ANC et toilettes sèches		200 m			Contrôle visuel	Fermeture de la baignade jusqu'à la fin de l'évènement et au retour de conformité des analyses
Absence ou défaillance du réseau EP séparatif		5,1 m	Contrôle visuel		Vérification et nettoyage du réseau	Fermeture de la baignade jusqu'à la fin de l'évènement et au retour de conformité des analyses
Déversoir d'orage			Analyses		Diagnostic réseau	Fermeture de la baignade jusqu'à la fin de l'évènement et au retour de conformité des analyses
Epannage agricole	Eutrophisation	3,2 km	Contrôle visuel		Suivis des analyses	Fermeture de la baignade jusqu'à la fin de l'évènement et au retour de conformité des analyses
Parking	Pollutions aux HAP / BTEX	50 m	Analyses		Suivis de l'évolution de la pollution et intervention appropriée en fonction de l'étendue, de la nature et du chemin préférentiel	Mise en place de barrages et d'absorbants
Accident route	Métaux lourds Produits dangereux	50 m	Pompiers, Mairie			Fermeture de la baignade jusqu'à la fin de l'évènement et au retour de conformité des analyses

Suivi quotidien de la zone de baignade par le passage d'un employé/surveillant : couleur, transparence, température, mousses, odeurs

Contrôles sanitaires non réglementaires (6 points de contrôles, toutes les 2 semaines) pendant la période estivale. Ces analyses seront indépendantes mais complémentaires aux analyses effectuées par l'ARS. Contrôles sanitaires lors de chaque épisode pluvieux.

algues et cyanobactéries : vigilance accrue aux éventuels changements anormaux de coloration, efflorescences et/ou irritations suspectes.